



**A l'attention des membres du Réseau
Régional des Acteurs de l'Habitat en
Franche-Comté**

Nos réf. : EDC/CR/08-448
Dossier : 520.1
Objet : Atelier du 23 janvier 2009

Madame La Directrice, Monsieur Le Directeur,
Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter au deuxième atelier du Réseau Régional des Acteurs de l'Habitat en Franche-Comté, sur le thème :

"Développement durable et politiques locales de l'habitat"

**le vendredi 23 janvier 2009 de 13 h 00 à 17 h 30
au siège de Grand Besançon Habitat
6 rue André Boulloche
25000 BESANCON**

L'ordre du jour s'organisera de la manière suivante :

- 13 h 00 : Accueil des participants**
- 13 h 10 : Introduction**
Elise DOUCHEZ-CATTIN, Union Sociale pour l'Habitat Franche-Comté
- 13 h 15 : Revue de presse sur l'actualité**
Marielle MARTEL, Habitat et Territoires Conseil
- 13 h 45 : Les fondamentaux techniques**
Marielle MARTEL, Habitat et Territoires Conseil
- 15 h 00 : Les enjeux du développement durable dans les politiques locales de l'habitat**
Marielle MARTEL, Habitat et Territoires Conseil
- les enjeux nationaux
 - les enjeux régionaux

15 h 30 : Table ronde :

***Politiques locales de l'habitat :
collectivités, bailleurs et partenaires autour du développement durable***

Participants : Paul-Marie GUINCHARD, ADEME, Conseil Régional de Franche-Comté, Emmanuel FAIVRE, Conseil Général de Haute-Saône, Johan ROBINET, Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard, Sylvie FOUCHER, Grand Besançon Habitat, Jacques MOUGIN, Territoire Habitat

Animation : Marielle MARTEL, Habitat et Territoires Conseil

- La production neuve : le PLH garant du développement durable des territoires
La "durabilité" d'un logement implique une réflexion préalable sur les conditions de production de ce logement, sur le cadre stratégique global dans lequel s'insère l'opération. Comment articuler production de logement et développement durable des territoires ?
 - Echanges, débat avec la salle
 - Mise en perspectives avec des exemples d'autres territoires

- L'amélioration du parc existant : des besoins en réhabilitation qui rejoignent les préoccupations de performance énergétique
L'analyse du parc existant montre des besoins en réhabilitation du bâti. Cette réhabilitation doit, en outre, inclure la dimension performance énergétique (cf. Grenelle de l'environnement). Quelle stratégie mettre en place pour quels objectifs ?
 - Echanges, débat avec la salle
 - Mise en perspectives avec des exemples d'autres territoires

- Les conditions économiques de réalisation : l'optimisation du couple loyer/charge
La performance énergétique, outre son objectif environnemental, vise à maîtriser les charges locatives. Quels financements, quelles actions et quel accompagnement pour la collectivité, l'organisme, le locataire ?
 - Echanges, débat avec la salle
 - Mise en perspectives avec des exemples d'autres territoires

17 h 30 : Clôture

Je compte vivement sur votre présence, que vous voudrez bien me confirmer à l'aide du bulletin d'inscription ci-joint, et je vous prie de croire, Madame La Directrice, Monsieur Le Directeur, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations les meilleures.

Besançon, le 22 décembre 2008

**Le Directeur de l'USH FC,
Élise DOUCHEZ-CATTIN**

